

Compte-rendu Conseil Municipal du 04/04/2025

L' an deux mille vingt cinq, le vendredi 04 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Date de convocation du : 25 Mars 2025

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Monsieur ROUX Hervé

Pouvoirs :

Madame COLOMB Yvette a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel

Absent(s) : Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s) : Madame COLOMB Yvette, Madame PRADEL Céline, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Françoise FOUSSAT

1 – Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 26 février 2025

Aucune observation.

Délibération validée à l'unanimité.

2 – Approbation des Comptes Financiers Uniques 2024 : Commune / Ferme Equestre / Transport Scolaire

Cf Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles des CFU 2024 en pj

Des documents comptables se dégagent les résultats suivants :

Budget Principal Commune

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Financie	
	Dépenses en déficit	Recettes en excédents	Dépenses en déficit	Recettes en excédents	Dépenses en déficit	Recettes en excédents
Résultats reportés		176 817,39	403 815,01		226 997,62	
Opérations de l'exercice	1 568 977,25	1 966 390,05	897 632,42	1 085 918,63		585 699,01
Totaux	1 568 977,25	2 143 207,44	1 301 447,43	1 085 918,63		358 701,39
Résultats de clôture		574 230,19	215 528,80			358 701,39
Restes à réaliser			148 040,78	185 942,00		37 901,22
Résultats définitifs		574 230,19	177 627,58			396 602,61

Budget Annexe Transport Scolaire

Libellé	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		6 650,42		5 680,00		12 330,42
Opérations de l'exercice	13 059,27	14 796,85	-	2 840,00		4 577,58
Totaux	13 059,27	21 447,27	-	8 520,00		16 908,00
Résultats de clôture		8 388,00		8 520,00		16 908,00
Restes à réaliser						
Résultats définitifs		8 388,00		8 520,00		16 908,00

Budget Annexe FERME EQUESTRE

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		1 387,00	12 261,40		10 874,40	
Opérations de l'exercice	17 877,07	30 288,48	26 273,40	26 273,40		12 411,41
Totaux	17 877,07	31 675,48	38 534,80	26 273,40		1 537,01
Résultats de clôture		13 798,41	12 261,40			1 537,01
Restes à réaliser						
Résultats définitifs		13 798,41	12 261,40			1 537,01

Délibérations validées à l'unanimité.

3 – Affectation des résultats : Commune / Ferme Equestre / Transport Scolaire

Affectation des résultats comme suit :

Budget Principal Commune

Reports POUR RAPPEL	
Déficit Reporté de la section Investissement de l'année antérieure	- 403 815,01 €
Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	176 817,39 €
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	188 286,01 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	397 412,80 €
Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	148 040,78 €
En recettes pour un montant de :	185 942,00 €
Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	177 627,58 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section :

Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	177 627,58 €
Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	396 602,61 €

Budget Annexe Transport Scolaire

Reports _ POUR RAPPEL	
Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure	5 680.00 €
Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	6 650.42 €
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	2 840.00 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	1 737.58 €
Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0.00 €
En recettes pour un montant de :	0.00 €
Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0.00 €
Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section :	
Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0.00 €
Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	8 388.00 €

Budget Annexe Ferme Equestre

Reports _ POUR RAPPEL	
Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure	- 12 261.40 €
Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	1 387.00 €
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	0.00 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	12 411.41 €
Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0.00 €
En recettes pour un montant de :	0.00 €
Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	12 261.40 €
Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section :	
Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	12 261.40 €
Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	1 537.01 €

Délibérations validées à l'unanimité.

4 – Vote des taux d'imposition 2025 des taxes locales

Pour information : les bases des impôts locaux sont automatiquement augmentées de 1,7% en 2025.

Après avoir progressé trois années de suite de plus de 3%, les bases des principaux impôts locaux dus par les particuliers seraient revalorisées de 1,7% en 2025. Un taux plus faible qui s'explique par le ralentissement de l'inflation.

Pas d'augmentation des taux communaux des taxes ménages pour 2025 soit :

Taxe habitation : 14,52% / Foncier bâti : 43,21% / Foncier non bâti : 93,28%

Délibération validée à l'unanimité.

5 – Fongibilité des crédits 2025 : Commune / Ferme Equestre / Transport Scolaire

Autorisation de fongibilité des crédits pour les budgets de la commune, du transport scolaire et de la ferme équestre, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, conformément à l'instruction comptable M57. Cette fongibilité permet des ajustements budgétaires rapides sans modifier le montant global des sections, à l'exclusion des dépenses de personnel.

Délibération validée à l'unanimité.

6 – Approbation de la mise à jour des autorisations de programme et crédits de paiement - Projet

Création d'un restaurant scolaire et d'un espace périscolaire

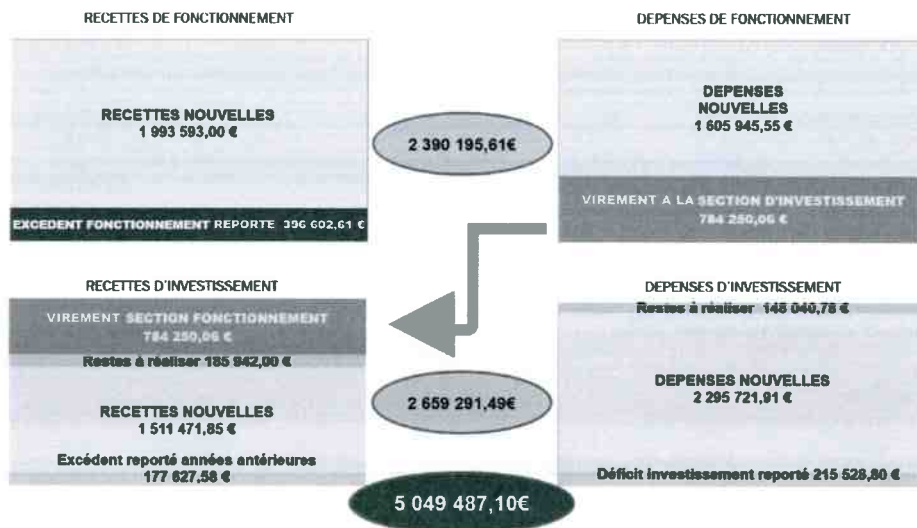
Le coût total réactualisé de l'opération est de 2 297 051,94 € TTC, réparti entre la maîtrise d'œuvre/études et les travaux de construction.

Les crédits de paiement sont répartis sur plusieurs années : 178 095.12€ en 2024 (mandaté + restes à réaliser), 1 576 556,95 € en 2025 et 542 399,87 € en 2026.

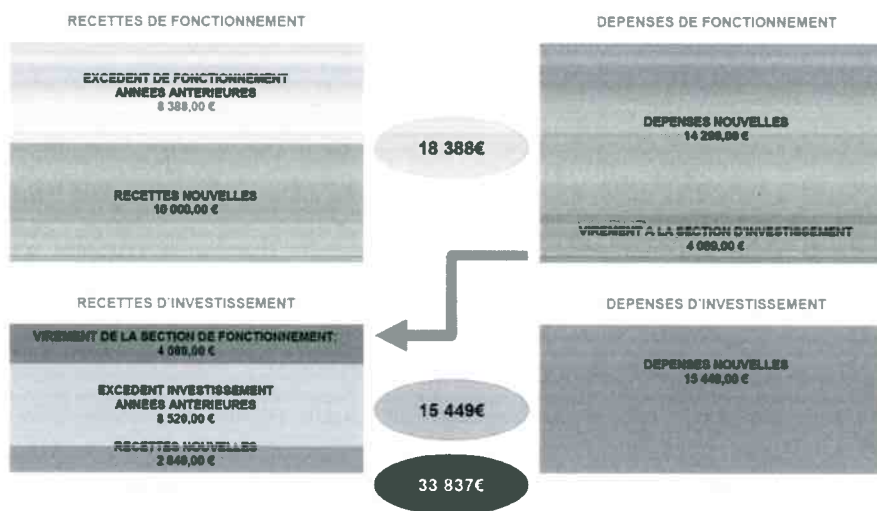
Délibération validée à l'unanimité.

7 – Vote des budgets primitifs 2025 : Commune / Ferme Equestre / Transport Scolaire Cf Note de synthèse relative aux budgets primitifs 2025 en pj

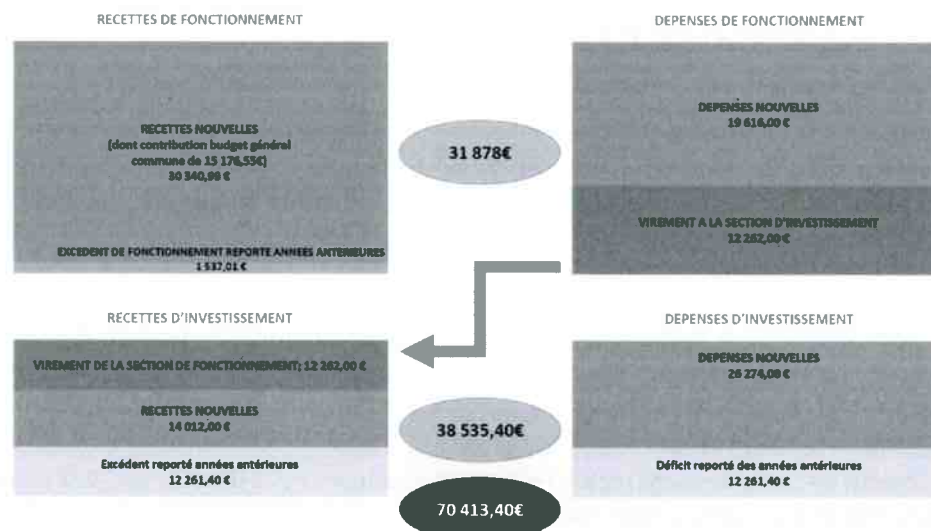
Budget Principal Commune



Budget Annexe Transport Scolaire



Budget Annexe Ferme Equestre



Délibérations validées à l'unanimité.

8 – Attribution du marché de travaux pour la création d'un nouveau restaurant scolaire et d'un espace Péri-scolaire

DESIGNATION DU LOT	ENTREPRISES	MONTANT DES OFFRES H.T.	Observations	MONTANT ESTIMATION H.T.
LOT N° 01 - TERRASSEMENT - VRD	Groupeement SA TPA - 15250 JUSSAC / SAS CROUTE TP - 15200 CHALVIGNAC	158 588,50 €	Offre de base pour un montant HT de : 148 000 € PSE n° 01.1 pour un montant HT de : 10 588,50 €	185 000,00 €
LOT N° 02 - GROS- ŒUVRE - RAVALEMENTS	CB CONSTRUCTION - 15250 JUSSAC	343 996,90 €	Offre de base	355 000,00 €
LOT N° 03 - CHARPENTE BOIS - CHARPENTE MÉTAL	Groupeement SAS MARCENAC ET FILS - 15220 MARCOLES / METALLERIE MD - 15130 ARPAJON/CERE	103 654,75 €	Offre de base	105 000,00 €
LOT N° 04 - COUVERTURE - ZINGUERIE	SAS AURITOIT - 15003 AURILLAC CEDEX	126 677,93 €	Offre de base	112 000,00 €
LOT N° 05 - MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM	SAS MAZET ET FILS - 15000 AURILLAC	72 142,00 €	Offre de base	100 000,00 €
LOT N° 06 - MENUISERIES INTÉRIEURES	SARL VERGNE MENUISERIE - 15130 ARPAJON/CERE	82 191,00 €	Offre de base	81 000,00 €
LOT N° 07 - CLOISONS SÈCHES - FAUX PLAFONDS - PEINTURES	SAS ROQUES - 15130 ARPAJON/CERE	202 125,93 €	Offre de base	180 000,00 €
LOT N° 08 - CARRELAGE - FAÏENCE	EURL FLOTTE Mickaël - 15000 AURILLAC	95 456,30 €	Offre de base	100 000,00 €
LOT N° 09 - SOLS SOUPLES	SAUREV - 15003 AURILLAC CEDEX	10 587,45 €	Offre de base	10 000,00 €
LOT N° 10 - SERRURERIE	ATELIER DE CHAUDRONNERIE DU CANTAL - 15130 SANSAC DE MARMIESSE	43 000,00 €	Offre de base	38 000,00 €
LOT N° 11 - CHAUFFAGE- PLOMBERIE - SANITAIRE - VENTILATION	SARL LAVERGNE - 15700 PLEAUX	127 701,08 €	Offre de base	156 000,00 €
LOT N° 12 - ÉLECTRICITÉ - COURANTS FORTS ET FAIBLES	JORDANNE SERVICES ELECTRICITE - 15000 AURILLAC	101 917,51 €	Offre de base	124 000,00 €
LOT N° 13 - GÉNÉRATEUR PHOTOVOLTAÏQUE	JORDANNE SERVICES ELECTRICITE - 15000 AURILLAC	33 027,87 €	Offre de base	55 000,00 €
LOT N° 14 - ÉQUIPEMENT ET VENTILATION CUISINE - CLOISONS ALIMENTAIRES	SAS MAGOT - 15000 AURILLAC	149 770,93 €	Offre de base pour un montant HT de : 144 452,84 € PSE n° 14.1 pour un montant HT de : 1 077,37 € PSE n° 14.2 pour un montant HT de : 569,73 € PSE n° 14.3 pour un montant HT de : 442,77 € PSE n° 14.6 pour un montant HT de : 2 506,04 € PSE n° 14.7 pour un montant HT de : 772,18 €	155 350,00 €
	TOTAL HT	1 650 838,15€		1 756 350,00€

Délibération validée à l'unanimité.

9 – Sollicitation du fonds de soutien aux communes de la CABA - Projet : Création d'un restaurant scolaire et d'un espace périscolaire

10– Sollicitation de la subvention pour Aménager mon territoire, investir dans ma collectivité de la Région AURA - Projet : Création d'un restaurant scolaire et d'un espace périscolaire

Sollicitation de 100 000€ du fonds de soutien aux communes de la CABA et de 200 000 € auprès de la Région AURA.

L'objectif est de financer la construction d'un restaurant scolaire et d'un espace périscolaire, pour un coût total de 2 297 051,94 € TTC.

Le plan de financement inclut des contributions de la Région (200 000 €), du Département (200 000 €), de l'Etat-DETR (747 773 €), de la CABA (100 000 €), et un autofinancement communal de 666 436,95 €.

Délibérations validées à l'unanimité.

11 – Appel à projets "Fonds Cantal Solidaire 2025-2027"

Sollicitation de 150 000€ auprès du Département dans le cadre du "Fonds Cantal Solidaire 2026".

L'objectif est de financer la réattribution du bloc cuisine/cantine pour un coût prévisionnel de 500 000 € ht.

Sollicitation de 127 500€ auprès du Département dans le cadre du "Fonds Cantal Solidaire 2027".

L'objectif est de financer le réaménagement de l'espace public et le développement de l'offre de santé pour un coût prévisionnel de 425 000€ ht.

Délibérations validées à l'unanimité.

DECISIONS DU MAIRE

DDM2025-001 DU 25/03/2025 – Acquisition de 5 barrières pour la voirie – 831.25€ HT soit 997.50€ TTC – Manutan Collectivités

Fin de séance à 20h20.

La secrétaire de séance,

Françoise FOUSSAT



Le Maire,

Jean-François RODIER

